

Équipement obligatoire

CASQUE

Le casque de protection est obligatoire. Si le joueur perd son casque durant la rencontre, il se doit d'arrêter de jouer et de remettre sa protection en place sans prendre part au jeu d'aucune façon que ce soit. S'il prend part au jeu sans la protection, une punition mineure sera décernée au joueur fautif.

GANTS ET JAMBIÈRES

Les gants de protection (les modèles acceptés sont ceux de hockey glace, de hockey ou de crosse, aucun autre type de gants ne sera accepté) et jambières complètes jusqu'au genou sont obligatoires et doivent être en bon état. Les arbitres peuvent interdire le retour au jeu si le joueur n'a pas un équipement convenable. Advenant un non-respect de ce règlement à répétition, une punition peut être donnée au joueur ou à l'équipe.

BÂTONS

Toutes formes de bâtons en bon état et sécuritaires pour les autres joueurs seront acceptées. Le ruban sous les palettes (en contact avec la surface) n'est pas permis. Un premier avertissement sera donné. Si toutefois le joueur récidive, une punition mineure lui sera décernée (incluant le gardien de but).

ÉPAULETTES

Elles sont strictement interdites, à l'exception de l'équipement du gardien de but.

UNIFORMES

Des vêtements de sport sont obligatoires, notamment des shorts, un t-shirt ainsi que des souliers de course. Aucun jeans ne sera toléré.

SOULIERS DE COURSE

Les souliers de course sont obligatoires sur le jeu en tout temps, aucun autre type de soulier ne sera toléré.